

JOURNÉES INTERDISCIPLINAIRES DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE
19 MARS 2024 - NANTES
UNIVERSITÉ



LE STOCKAGE : CONFLIT OU OPPORTUNITÉ POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?

RAPPORT



PROJET TUTORÉ - JIDD NANTES 2023-2024

Étudiants :

Master 2 Droit du Marché option agroalimentaire

Alvina ARSHAKYAN

Charlotte GUILHEM

Léna HUET

Kévin VANH

**Master 2 Droit de l'environnement et des transition
écologiques**

Inès CARTER

Louise GELDON - DUFILS

Encadrants :

Marine FRIANT-PERROT, Responsable du Master 2 Droit du
Marché option agroalimentaire à Nantes Université

Gaëlle MOURIER - BOUCHON, Reponsable de la mission
transition écologique de Nantes Université



REMERCIEMENT

Nous, l'équipe Organisatrice, tenons à remercier nos encadrantes, plus précisément Mme Marine FRIANT-PERROT, Responsable du Master 2 Droit du Marché option agroalimentaire à l'université de Nantes et Mme Gaëlle MOURIER BOUCHON, Responsable de la Mission pour la Transition Écologique pour leur disponibilité, leur accompagnement, ainsi que tous leurs encouragements et orientations. Vos conseils avisés ont toujours été précieux.

Nous remercions le service administratif et technique ainsi que le laboratoire Droit et Changement social pour leur appui.

Nous remercions les intervenants et intervenantes pour leur participation, leurs échanges et la connaissance partagée durant ce colloque.

Enfin nos remerciements vont à l'endroit des étudiant•es pour avoir accepté de prendre part à cette journée.



SOMMAIRE

INTRODUCTION	02
ÉTAPES PRÉPARATOIRES	05
CHOIX DES CONFÉRENCIERS	08
DÉROULEMENT DES CONFÉRENCES	10
I - La sécurisation des approvisionnements alimentaires en France et en Europe : quelle stratégie pour anticiper et gérer les ruptures alimentaires ?	10
II- Les enjeux de la sécurité alimentaire : dans quelle mesure cet objectif politique et social est atteint ?	12
III- S'adapter au changement climatique : quelle planification agroécologique ?	14
DÉROULEMENT DE LA TABLE RONDE	16
CONCLUSION	18
BIBLIOGRAPHIE	19
ANNEXES	21

INTRODUCTION

Le stockage dans un contexte de changement climatique : un enjeu majeur de la sécurité alimentaire

Se nourrir, aussi bien qualitativement que quantitativement, demeure l'une des préoccupations majeures des politiques¹. C'est sans nul doute ce qui pourrait justifier l'alerte émise par le Haut-Commissaire pour les Droits de l'Homme, Mr Türk². Celui-ci a signalé un risque d'une probable menace pesant sur le droit à l'alimentation en raison du changement climatique. En effet, il est estimé que 80 millions de personnes supplémentaires risquent de souffrir de la pénurie alimentaire d'ici 2050. Autrement dit, il est souligné une inquiétude touchant l'aspect quantitatif du droit à l'alimentation. Néanmoins, cette inquiétude ne serait pas « *ex nihilo* »³. Celle-ci serait causée par plusieurs externalités dont la majeure résulterait du système alimentaire industriel. Ce système serait le plus grand contributeur au changement climatique et à la dégradation environnementale⁴.

Le changement climatique a un impact considérable sur la prédictibilité climatique. Ce qui cause par conséquent une perturbation de la production alimentaire. Selon le GIEC, la productivité de la production alimentaire a diminué de 21% en raison du "réchauffement climatique, des précipitations extrêmes et de la dégradation de la santé des sols"⁵. Les sécheresses et inondations de plus en plus fréquentes et de plus en plus sévères affectent la sécurité alimentaire.

On parle de sécurité alimentaire, lorsque tous les êtres humains ont à tout moment la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active⁶. Celle-ci s'articule autour de 4 principes à savoir : *l'alimentation suffisante, le caractère abordable de cette alimentation, l'utilisation de ces ressources par les populations qui savent comment les cuisiner et enfin la stabilité de l'apport nutritif*⁷.

L'impact de la "crise climatique" et de la "crise de la mondialisation" sur la sécurité alimentaire suscitent d'énormes craintes et frayeurs si bien que ces phénomènes engrangent aujourd'hui une insuffisance et/ou indisponibilité de ressources qu'on qualifie de pénurie. Les pénuries alimentaires sont souvent assimilées à un problème de production, à des

¹ Michelle B. , Bertrand U. , « Le risque alimentaire perçu comme risque vital de consommation. Émergences, adaptation et gestion », *Revue française de gestion*, 32, 2006.

² « Le Haut-Commissaire présente une « voie vers des solutions » pour les années à venir », sur *OHCHR* [en ligne], [consulté le 22 avril 2024].

³ Expression latine signifiant : « qui ne vient de rien, à partir de rien »

⁴ Nicolas B., « Les limites des systèmes alimentaires industrialisés », in *Une écologie de l'alimentation*, éditions Quae, 2021.

⁵ « Publication du 6e rapport de synthèse du GIEC », sur Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires [en ligne].

⁶ PEYRISSAC Denis, PIANTE Léa, LONG Benjamin *et al.*, « Sécurité alimentaire » , INRAE, 2019.

⁷ Ibid.

contraintes relatives aux importations, à l'acheminement des denrées, mais leur stockage peut aussi en être la cause ou y contribuer⁸.

Dans le cadre de notre réflexion, nous entendons la pénurie alimentaire comme une incapacité à subvenir convenablement aux besoins en alimentation des populations. Nous choisissons d'élargir cette définition à la sécurité alimentaire en général. Pour le dire plus clairement, la pénurie sera entendue comme une insuffisance matérielle dans les ressources. Mais aussi comme une difficulté de s'en procurer, même si elles sont disponibles.

Si l'on reconnaît plausiblement les conséquences du changement climatique sur notre écosystème, ne serait-il pas judicieux de s'interroger sur les mesures et instruments à mettre en œuvre afin de perpétrer une sécurité alimentaire?

Le stockage pourrait en être une. Telle est l'objet du colloque. L'idée ici, sera de se positionner sur une stratégie d'adaptation au changement climatique, pour préserver la sécurité alimentaire.

Le stockage est l'opération qui consiste à entreposer, pour une période donnée, des produits agricoles suivant des normes et des règles qui permettent leur conservation⁹. Cette opération est complexe et réunit plusieurs paramètres dont la prise en compte des contraintes des aliments en termes de température de stockage, d'organisation (éviter le contact direct avec le sol, rotation des stocks ...), et de date limite de consommation. Plusieurs acteurs sont également à l'œuvre, allant du pouvoir public, à l'associatif (ONG, Banques alimentaires), en passant par les acteurs privés directement¹⁰.

Ainsi, le stockage peut-il être une solution adéquate pour assurer la sécurité alimentaire ? Le stockage suscite certaines questions, et notamment, celle de savoir s'il s'agit d'un conflit, ou bien d'une opportunité, notamment pour l'Union européenne.

Le stockage semble à première vue une solution tout à fait pertinente et envisageable. La gestion des stocks permettrait d'abord de pouvoir toujours bénéficier de certaines ressources récoltées en année N-1 alors qu'une conséquence du changement climatique aurait détruit la récolte de l'année suivante (par exemple : sécheresse, inondation, gelées extrêmes.)

Cependant, cette stratégie n'est pas exempte de failles. Elle est d'ordre politico-économique. En effet, les capacités d'investissement dans de grandes structures de stockage sont recentrées autour d'une poignée d'acteurs qui pourraient s'en servir pour « contrôler le marché ». Et si les structures de stockage devenaient des facilités essentielles ? Par facilité essentielle¹¹, nous entendons une infrastructure absolument essentielle pour que les acteurs aient accès à un marché donné.

⁸ Marie BELLANGER, « Pénurie alimentaire », sur *ONE.org France* [en ligne], publié le 28 juillet 2023,

⁹ « Stockage alimentaire en restauration : les règles », [consulté le 26 février 2024].

¹⁰ « La sécurité alimentaire : les acteurs », [consulté le 26 février 2024].

¹¹ Commission European, « Facilité essentielle - Concurrences », publié le 13 décembre 2023 .

Cependant, si ces facilités sont gérées par une poignée d'acteurs dominants sur le marché, ne serait-ce pas un vecteur de pratiques anticoncurrentielles, notamment des abus de position dominante, ou encore, de spéculation et ainsi d'inflation ? C'est là que nous revenons sur notre définition de la sécurité alimentaire. Si les ressources sont disponibles, les consommateurs peuvent-ils se les procurer ?

Avec la guerre en Ukraine, nous avons pu constater que la disponibilité des ressources n'est pas toujours la seule condition pour que les prix augmentent. La spéculation sur cette disponibilité ou sur son indisponibilité peut devenir un enjeu déterminant lors de situations de pénurie.

A travers ces questionnements, quel rôle les pouvoirs publics devraient jouer dans ce dispositif. S'agirait-il pour les Etats de reprendre la stratégie passée lors des premières PAC (Politique Agricole Commune) où la surproduction était une véritable ligne de conduite politique pour assurer l'autosuffisance de l'UE après la guerre ? Dans quelle mesure une régulation par les pouvoirs publics des missions de stockage des acteurs privés pourrait s'avérer pertinente ? Faut-il tout confier aux acteurs privés ? L'Etat devrait-il convertir ce stockage en service public ?

Ces questions ont été abordées à travers 3 interventions. La première par Amélie Karrer, ingénieure d'études « résilience alimentaire » à l'Institut Agro Rennes-Angers et Terralim qui s'attardera sur la question de l'anticipation et de la gestion des ruptures de stocks alimentaires en France et en Europe, et sur les stratégies de sécurisation de l'approvisionnement.

La seconde par Laure Ducos, experte des enjeux environnementaux en agriculture et alimentation qui apporte son expertise sur la question de la concentration des pouvoirs au sein des marchés et comment cela peut être un facteur d'évolution des prix. Enfin, Mathieu Dalmais, agronome aussi connu pour avoir été à l'initiative du collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation, qui a traité de la planification agro écologique pour l'adaptation au changement climatique.

A ces prises de parole, est suivie une table ronde, introduite par la professeure Sabrina Robert, où chaque intervenant a pu approfondir son point de vue sur le sujet suivant : quelle stratégie adopter pour lutter contre la pénurie alimentaire ?

ÉTAPES PRÉPARATOIRES

→Réunion n°1 : 27 novembre 2023

Afin de nous organiser, nous avons choisi d'utiliser la plateforme Trello afin de gérer efficacement notre projet. Les premiers échanges ont porté sur le recentrage du sujet, assez général "Alimentation et changement climatique : rompre avec le discours de la pénurie alimentaire". Le questionnement porta d'abord sur la notion de pénurie, étant donné la production mondiale plus que fructueuse que l'on peut constater. Sur la question du changement climatique, le constat fut fait d'une législation européenne de plus en plus abondante sur le sujet.

Nous avons choisi d'écarter l'eau du sujet, pour se concentrer sur la notion d'alimentation dans sa fonction de "manger" et non de se "désaltérer".

→Réunion n°2 : 4 décembre 2023

Un travail de définition fut effectué autour de 4 notions nous apparaissant essentielles pour traiter du sujet :

- L'alimentation
- L'agriculture
- Le changement climatique
- La pénurie

Nous avons défini l'alimentation à travers la notion de denrée alimentaire telle que définie dans le règlement 178/2002 Art 2 : "toute substance ou produit transformé, partiellement transformé, ou non transformé destiné à être ingéré ou raisonnablement susceptible d'être ingéré par l'être humain". Il existe un droit permanent d'accès à l'alimentation. Ce droit est sous-jacent de la notion de sécurité alimentaire, qui s'organise autour de 4 conditions : la disponibilité, l'accès (financier ou physique), l'utilisation (connaissances pour cuisiner), la stabilité (disponibilité régulière).

L'agriculture correspond à toute activité correspondant à la maîtrise, à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation.

La pénurie s'entend d'une situation où l'approvisionnement alimentaire ne permet pas de satisfaire aux besoins de la population. Cette situation peut tant résulter de problèmes de production que de contraintes relatives aux importations et au stockage.

Nous nous sommes alors demandés si cette notion de pénurie pouvait être entendue en parallèle avec la sécurité alimentaire : une situation de pénurie pourrait elle résulter d'une

lacune dans la sécurité alimentaire, notamment du point de vue des critères de disponibilité, d'accès et de stabilité ?

Sur le changement climatique, le GIEC le définit comme “tout changement de climat dans le temps, qu’il soit dû à la variabilité naturelle ou aux activités humaines”. Le lien entre changement climatique et pénurie alimentaire peut se faire la perte visible des moyens de subsistance, des difficultés d’approvisionnement, des pénuries d’eau ...

Si la Commission européenne affirme qu’il n’y a pas de situation de pénurie alimentaire en Europe, nous nous sommes interrogés sur si cette situation pourrait ou non perdurer dans le futur, et cela notamment du point de vue de l’interdépendance que nous entretenons avec les autres pays qui peuvent eux mêmes subir des pénuries.

Nous avons alors eu une première ébauche de problématique pour recentrer le champ de notre raisonnement : comment élaborer une approche pour assurer d’un point de vue quantitatif et qualitatif une alimentation saine et abordable, en concordance avec le développement durable ?

→Réunion n°3 : 20 décembre 2023

Nous avons choisi de préciser notre problématique. Nous avons eu plusieurs idées en tenant compte des enjeux de sécurité alimentaire et de changement climatique. Certaines de ces problématiques renvoyaient à des problématiques d’ordre quantitatives, et d’autres d’ordre qualitatives. Nous avons porté notre préférence sur une problématique d’ordre quantitative, bien plus inédite du point de vue des sujets habituellement traités dans les problématiques soulevées de nos jours dans l’actualité. Plusieurs questions ressortirent alors : devons nous traiter des problématiques inflationnistes ? Des problématiques de gaspillage alimentaire ? De la spéculation ? Du productivisme agricole ? Finalement, notre choix s’est porté sur la problématique de la gestion des stocks, qui semblait englober ces problématiques.

→Réunion n°4 : 23 janvier 2024

Nous avons rédigé une introduction sur la base des éléments que nous avons récolté et de la problématique que nous avons choisis.

L’objectif était dorénavant de se focaliser sur comment découper cette problématique, et quels intervenants pourrions-nous envisager pour traiter de ces différents points. Nous avons élaboré une liste d’intervenants possibles pour répondre à nos questions, parmi lesquels revêtent des rôles déterminants dans le domaine de l’alimentation et de l’agriculture : membre de la Commission Européenne à la DG AGRI; membre de l’European Food Banks Federation, directeur de recherche CNRS, analyste des marchés céréaliers et spécialiste du trading à l’ESSEC; membres de l’association Foodwatch France, doctorants ...

Suite de l'organisation ...

La suite de notre organisation pris la forme de réunions plus rapprochées pour faire des points sur nos avancées dans la prise de contact des intervenants. Des réunions individuelles avec certains intervenants furent organisées afin de mieux communiquer sur le projet et sur les points sur lesquels nous voulions les solliciter.

Un travail fut fait pour élaborer un flyer (*annexe 1*) afin de résumer les points clefs du colloque.

CHOIX DES CONFÉRENCIERS

L'objectif du colloque que nous avons organisé était avant tout de réunir plusieurs intervenants afin d'avoir la chance d'entendre plusieurs points de vue et de confronter ces points de vue. La question centrale au cœur de ces échanges était donc la suivante : “le stockage alimentaire dans l'Union européenne, conflit ou opportunité pour la sécurité alimentaire?”

Afin d'apporter un maximum de réponses à cette grande question, le choix a été fait de scinder les échanges en quatre questions plus précises.

Tout d'abord, **Amélie Karrer**, Ingénieure d'Etude "Résilience Alimentaire" à l'Institut Agro Rennes-Anger et Terralim, est intervenu sur la question du “stockage : vecteur de la sécurité alimentaire en europe?”

Amélie participe au projet Atlass 2 concernant la planification et résilience alimentaire territoriale et la recherche d'outils juridiques favorables à la résilience alimentaire territoriale et à la planification du risque de rupture de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, dont est partenaire la cellule Droit et Changement Social de la faculté de droit de Nantes.

C'est donc tout naturellement que nous nous sommes tournés vers elle afin d'aborder la question du stockage. En effet, son regard expert sur les questions de planification face au risque de rupture alimentaire nous a convaincu sur sa capacité à répondre à notre problématique. L'objectif lors de ce premier échange était d'avoir un point de vue précis sur la question du bienfait du stockage sur la sécurité alimentaire, c'est à dire sur le fait pour tous les êtres humains d'avoir, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. Amélie Karrer a parfaitement pu répondre à notre question en traitant directement la question du stockage.

Dans un second temps, **Laure Ducos**, consultante plaidoyer & stratégie politique environnement, autrice du livre Les frites viennent des patates, dans les coulisses de notre alimentation et de l'agro industrie (Grasset 2024) ; facilitatrice, médiatrice et formatrice, est intervenue pour répondre à la question suivante : “la concentration des pouvoirs au sein des marchés, facteur d'évolution des prix de l'alimentation?”

Nous avons choisi cette experte des enjeux environnementaux en agriculture et alimentation pour répondre à cette seconde question dans un objectif de discours de rupture. En effet, de par ses activités très engagées dans des associations comme Bloom ou encore Greenpeace, Laure nous paraissait être la personne idéale pour traiter de ces questions. Le but de cette intervention était de placer la question des prix comme un réel enjeu de sécurité alimentaire car il ne s'agit en effet pas que de pénurie, mais bien de l'accès concret aux denrées alimentaires par la faculté de se les procurer financièrement.

Enfin, pour répondre à la question suivante : “s'adapter aux changements climatiques : le stockage, outil de planification agroécologique ?” Nous avons accueilli **Mathieu Dalmais**, agronome, formateur et conférencier sur les enjeux agricoles et alimentaires, à l'initiative du projet de Sécurité sociale de l'alimentation.

L'objectif de cette intervention était d'aborder la question de la sécurité alimentaire sous l'angle de l'impact du changement climatique. Nous voulions par cette question créer un échange autour de la solution que peut représenter le stockage pour contrer les effets désastreux du changement climatique sur la qualité et la quantité de nourriture disponible et Mathieu Dalmais a pu de par son expérience et ses connaissances en la matière, répondre à nos attentes.

DÉROULEMENT DES CONFÉRENCES

I - La sécurisation des approvisionnements alimentaires en France et en Europe : quelle stratégie pour anticiper et gérer les ruptures alimentaires ?

Le colloque débuta par l'intervention d'Amélie KARRER, qui nous exposa la vulnérabilité du système alimentaire par rapport aux différents types de crise auquel ce système peut faire face (climatiques, sanitaires, politiques, financières ...). Ces crises peuvent notamment conduire à une rupture des chaînes d'approvisionnement alimentaire, voire à des pénuries. Les préoccupations à ce sujet sont grandissantes, notamment en raison du fait que les crises ont tendance à se multiplier, notamment celles d'origine climatique. Cependant, la Cour des comptes dans son rapport de 2022 relevait l'absence de stratégie nationale de sécurisation des approvisionnements alimentaires en France ("il n'existe pas en France de stratégie nationale formalisée de sécurisation des approvisionnements alimentaires, ni de service consacré à cette fonction comme cela peut exister dans d'autres pays"). Pourtant, le constat est fait que de telles stratégies nationales de sécurité existent pour d'autres problèmes tels que le terrorisme ou les crises sanitaires. L'alimentation, notamment en raison du constat fait par l'Union Européenne qu'il ne peut "pas y avoir de situation de pénurie alimentaire en Europe" n'est pas considéré comme devant faire l'objet d'une stratégie de gestion de crise. Avant la création de la Politique Agricole Commune, une telle stratégie existait pourtant à la fin des deux guerres mondiales. L'approvisionnement sécurisé était synonyme de stabilité politique et sociale, et cet objectif justifiait la mise en place de programmes de stockages stratégiques. Mais l'accroissement de la productivité agricole, la modernisation de l'agriculture, et la création de la PAC ont contribué à éloigner cette considération des lignes politiques. En plus de ce passage de l'alimentation au second plan, les réserves stratégiques disponibles, définies comme "un stock de biens d'importance critique, sous le contrôle d'un Etat membre, pour lequel la constitution d'une réserve peut être nécessaire afin de se préparer à une situation d'urgence pour le marché intérieur", font l'objet de peu de transparence et il est impossible de savoir à quel niveau elles sont entretenues.

Un comparatif avec la situation dans d'autres pays amène au constat que la sécurité des approvisionnements est bien présente chez nos voisins. L'exemple fut pris de la Suisse, de la Finlande, et de l'Allemagne. Pour la Finlande et la Suisse, la stratégie de sécurisation des approvisionnements est globale et est gérée par une agence nationale spécialisée ou directement par l'Etat. La Suisse en particulier, a inscrit cet objectif dans sa Constitution, comme celui de la sécurité alimentaire. En Allemagne, cette stratégie est plus axée sur la préparation aux urgences alimentaires, et ne fait pas partie d'un plan long terme. Dans tous les cas, cette ligne politique se justifie notamment par le fait que ce sont des territoires historiquement vulnérables, notamment lors de la saison hivernale.

Mais par quelles mesures passe exactement une stratégie de sécurisation des approvisionnements alimentaires ? Elles peuvent être de trois niveaux : dans un premier temps il peut s'agir de réserves stratégiques de l'Etat (céréales, riz ...), une forme de stockage, qui sont accumulées dans des entrepôts gérés par des entreprises. C'est cette forme que l'on retrouve en Suisse et en Allemagne. Ces mesures peuvent aussi consister en

la protection d'infrastructures critiques pour assurer la sécurité alimentaire (fermes, traitement des aliments, réseaux de distribution alimentaire ...), ou en la sensibilisation directe des citoyens. Cette dernière mesure est très développée en Allemagne qui développe plusieurs campagnes pour encourager la population à constituer des réserves personnelles, tout en donnant des conseils pour le faire de manière efficace et responsable. Néanmoins, il n'y a pas de données permettant d'attester l'efficacité de cette sensibilisation. Pour la mise en place de ces mesures, le secteur public comme privé est sollicité, notamment à travers des accords de partenariat publics/privés. Dans la Constitution Suisse, la responsabilité de cette stratégie de sécurisation des approvisionnements est d'ailleurs laissée au secteur privé, tout en laissant la possibilité à l'Etat d'intervenir en dernier recours.

Au niveau de l'UE, le principe de sécurité alimentaire est intégré dans le Traité de Rome, mais le constat demeure que rien n'est mis en place pour assurer le respect de ce principe. En novembre 2021, la Commission a alors adopté un plan d'urgence pour améliorer la préparation aux crises au niveau de l'UE, et notamment au niveau de l'augmentation des prix. Cette mesure a été renforcée par l'adoption en septembre 2023 par le Parlement Européen d'un instrument du marché unique pour les situations d'urgence (IUMU) dans les secteurs stratégiques tels que l'alimentation. L'idée est d'encourager les réserves stratégiques pour éviter toute pénurie. Ce dispositif a reçu des critiques si importantes que le texte initial a été allégé, les Etats membres n'étant pas prêts à consentir une ingérence de la Commission pour déterminer les biens qu'ils devraient stocker.

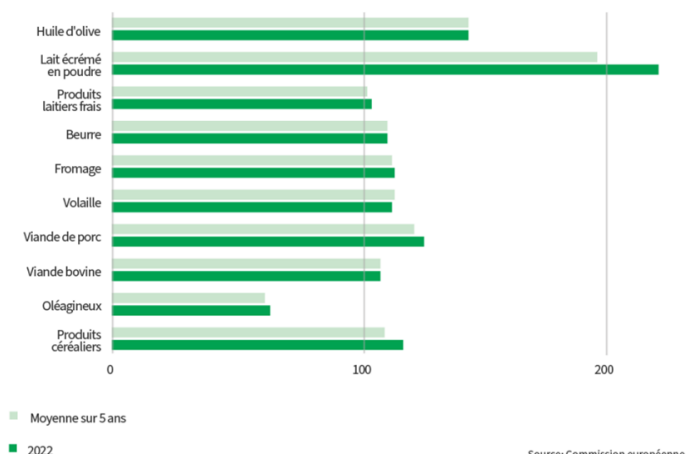
En France, la sécurisation des approvisionnements est mise en avant à travers les concepts de sécurité alimentaire à différentes échelles, mais aussi à travers les systèmes alimentaires territoriaux : circuits courts, transition écologique ... Pour autant, il n'y a pas de stockage d'urgence en France, et le rapport de la Cour des comptes montre une opacité extrême du système. Faudrait-il sensibiliser davantage les citoyens ? Ou repenser le système d'information à ce sujet ? La question semblera se régler au niveau de l'UE.

II- Les enjeux de la sécurité alimentaire : dans quelle mesure cet objectif politique et social est atteint ?

Laure Ducos nous a présenté son analyse très critique sur les enjeux de la sécurité alimentaire. Selon elle, la sécurité alimentaire est avant tout une question de justice sociale : la vraie question est non pas comment maintenir une sécurité alimentaire sur le territoire, mais comment maintenir une sécurité alimentaire sans perturber le reste du monde, et notamment les pays les plus défavorisés qui connaissent régulièrement une véritable mise en péril de cette sécurité. Cette mise en péril trouve plusieurs causes, comme la responsabilité historique des pays les plus développés, ou des inégalités résultant des accords commerciaux : par exemple, la France peut s'appropriier des ressources dans ces pays et y exporter de la poudre de lait, produit peu cher qui doit cependant être mélangé à de l'eau pour être consommé. L'eau étant de mauvaise qualité dans ces pays, cette situation est responsable du développement de maladies. Également, cette situation résulte des réactions protectionnistes de certains pays en cas de crise qui freinent toutes les exportations ou de la spéculation sur les matières premières agricoles. Cette spéculation se fait d'ailleurs souvent au détriment de mesures environnementales en place, la crise en cours justifiant souvent à tort la levée de ces mesures pour favoriser la productivité, en dépit des désordres de long terme que cela peut causer. Le dérèglement climatique devient lui aussi une cause de plus en plus fréquente et pesante sur le risque de mise en péril de la sécurité alimentaire.

S'il y a bien des disparités au sein des Etats membres, il n'y a pas, au sein de l'UE, de risque de pénurie en tant que tel, comme l'affirme la Commission européenne. Laure DUCOS nous ouvre vers une vision plus globale de l'état de la production alimentaire en Europe.

Autosuffisance de l'UE en ce qui concerne
certains produits agricoles (en %)



Si notre autosuffisance est incontestable sur certains produits (lait en poudre, huile d'olive, viande de porc ...), elle ne l'est pas pour les oléagineux. La moitié de la production mondiale d'oléagineux serait du soja, principalement destiné à nourrir le bétail. Sans soja, pas de nourriture pour le bétail, et par conséquent une production de viande bien amoindrie. Faudrait-il alors, pour assurer la sécurité alimentaire, réorienter nos flux et changer notre

façon de consommer ? Pour Laure DUCOS, c'est une évidence. Manger moins de viande contribuerait à asseoir une relative autosuffisance à l'échelle Européenne, et en prime, à contribuer aux enjeux écologiques contemporains qui pourraient permettre, à long terme, de conserver une productivité agricole raisonnée.

Il fut mentionné que cette absence de pénurie en Europe était affirmée sous réserve de disparités bien existantes entre Etats membres. Pour la France, selon les données présentées, la France ferait bien face à un risque de pénurie pour les volailles, les engrais, et du point de vue énergétique et du machinisme agricole. Le modèle agricole de la France semble alors montrer ses faiblesses. Pour autant, cela pourrait être envisagé d'une manière plus optimiste. Pour ce qui est de la question des engrais, se passer des engrais et des pesticides de synthèse aurait un bénéfice certain pour la planète. Cela reviendrait en réalité à adopter une alimentation bio. Or, pour nourrir toute la population en bio, il faudrait plus d'hectares de surface agricole que ce qui est actuellement disponible sur le territoire français. Laure DUCOS avance une nouvelle fois cette nécessité de réduire notre consommation de viande, une bonne partie de la production végétale étant destinée à l'alimentation des bêtes, que les français consomment deux fois plus que la moyenne mondiale;

Pour faire le lien avec le stockage, nous pouvons faire écho à la présentation précédente qui envisageait que les stratégies de sécurisation des approvisionnements et du stockage puissent être prises à des échelles différentes, impliquant la sensibilisation directe des populations. Il pourrait être envisagé le fait que s'il n'y a pas de pénurie généralisée en UE, il pourrait y en avoir localement, dans des pays comme la France, pour certains produits. On pourrait imaginer que sensibiliser les populations locales sur ces problématiques spécifiques pourrait être un pas fait vers la mise en place de mesures de stockage.

Une autre problématique déjà évoquée est celle des prix. Les marges de la grande distribution sur les produits agricoles et la spéculation sur les matières premières agricoles contribuent à maintenir une inflation qui peut mettre en difficulté certaines personnes vis à vis de l'objectif de consommer plus responsable. Laure DUCOS ajoute à cela la problématique de la concentration des pouvoirs autour de grands acteurs, tels que BIGARD pour la viande rouge par exemple. Cette concentration amène à des asymétries dans les contrats entre les producteurs et la grande distribution et accentue ce phénomène.

En définitive, Laure DUCOS amène à voir autrement la question du stockage. Cette gestion des stocks devrait se faire selon les besoins réels des populations. Limiter la consommation de viande est un exemple parlant, l'industrie productrice de viande étant très énergivore et demandant des ressources que nous ne produisons pas en quantité suffisante en France. Une pénurie de ces ressources entraînerait alors une pénurie de viande, si on considère la quantité consommée par an par les français. Mais si nous consommons moins de viande, aurions nous à craindre d'une telle pénurie ? Et mieux encore, limiter la consommation de viande entraînerait une limitation de l'impact écologique de cette production, et à terme, pourrait atténuer les crises issues du changement climatique. De telles mesures passent évidemment par une sensibilisation de la population, et une meilleure concentration des pouvoirs pour un meilleur contrôle des prix.

III- S'adapter au changement climatique : quelle planification agroécologique ?

Mathieu DALMAIS s'est penché sur la question de la planification agroécologique. Selon lui, cette notion de "planification" impliquerait d'organiser la production alimentaire autrement que par le marché seul. Pour autant, il ne serait pas souhaitable d'abandonner totalement le monde agricole, de faire marche arrière sur le progrès, ni de produire beaucoup moins. Mathieu DALMAIS pointe en effet un problème majeur selon lui qui serait qu'il n'y a, aujourd'hui, que trop peu de place laissée aux produits qui se démarquent des autres dans leur méthode de production en termes de bilan agroécologique. En d'autres termes, le local, le bio, l'agriculture durable et responsable ne sont encore que peu considérés par le consommateur dont le besoin de manger passe avant le besoin de manger bien.

Cela souligne un problème déjà soulevé par Laure DUCOS : l'organisation agricole actuelle, et l'organisation du marché que nous connaissons ne permettent pas de passer sur un mode de consommation entièrement durable. Cela est dû tant à des problématiques matérielles (le manque de surface agricole disponible), qu'à des problématiques économiques (une concentration des pouvoirs trop élevées, une spéculation trop forte, des marges démesurées des distributeurs sur certains produits).

Les statistiques montreraient que 10% du système agricole actuel est dédié aux circuits courts, au bio, et autres modes de production en accord avec l'agroécologie. Ces 10% sont stables et semblent peu évoluer. Selon Mathieu DALMAIS, cette faible proportion n'est pas due à une réticence des consommateurs, mais plutôt à une organisation de la demande alimentaire qui serait biaisée par le pouvoir laissé aux industriels et producteurs. Adopter une organisation plus "démocratique" de la demande alimentaire serait, pour notre intervenant, une solution à envisager pour déterminer ce qui devrait être produit en priorité. Ce discours peut alors se transposer au stockage. Si la population décidait de ce qu'il faut produire en priorité, elle pourrait décider de quand quelque chose est produit en quantité insuffisante, et de ce qui manquerait véritablement. Une telle gestion "démocratique" permettrait une meilleure gestion des stocks mais aussi de la production. De nombreuses statistiques avancent que nous produisons trop par rapport à nos besoins réels. C'est notamment le cas pour la viande. Si on produisait réellement ce dont on aurait besoin, on pourrait produire de manière plus raisonnée, limiter l'impact écologique de la production alimentaire, et aller vers un niveau plus élevé d'autosuffisance.

Un tel discours implique seulement de définir l'échelle sur laquelle on se positionne. Cela devrait-il être fait à l'échelle locale ? Nationale ? Européenne ou internationale ? Il semblerait que tout cela se cumule. Le droit à l'alimentation est un objectif politique de l'ONU. Au niveau de l'UE, la nouvelle PAC fait un premier pas vers l'agroécologie avec un objectif de doubler la surface dédiée à la production agricole biologique européenne.

Pour Mathieu DALMAIS, ces objectifs politiques devraient aussi s'accompagner d'une mutation de ce qu'on appelle "consommateur" vers une notion de "mangeur" plus originelle. Un consommateur implique une donnée économique, une variable du marché. Pour notre intervenant, cette notion contribue à conditionner un besoin essentiel - se nourrir

- à une richesse suffisante pour se procurer des denrées alimentaires. La suppression de la notion de “consommateur” quand il s’agit d’alimentation serait-elle une solution pour réduire l’inflation, la surproduction, ou la disponibilité de produits de mauvaise qualité sur le marché ? On pourrait en douter, si ce n’est qu’il est certain que le consommateur pourrait être davantage être consulté sur ces besoins et sensibilisé sur les questions de l’alimentation, comme du stockage.

DÉROULEMENT DE LA TABLE RONDE

Quelle stratégie adopter pour la lutte contre la pénurie alimentaire ?

La table ronde fut introduite par la Professeure Sabrina ROBERT, professeure à l'Université de Nantes et spécialisée sur les questions internationales. Par sa présentation, nous avons essayé de comprendre pourquoi il n'y avait pas, aujourd'hui, de stratégie de sécurisation des approvisionnements, ou de mesures de stockages mises en place malgré les crises auxquelles la production alimentaire fait face. Pour essayer de répondre à cette question, nous sommes partis du droit international, qui, dans la plupart des systèmes juridiques, prime l'application du droit national.

Tout part du constat que le GATT, le General Agreement on Tariff and Trade, accord socle de l'OMC, n'est pas adapté aux enjeux environnementaux. Pourtant, la pratique du stockage est ancienne dans les civilisations et dans les usages du commerce, mais le droit international économique reste inadapté aux enjeux que présente le stockage aujourd'hui.

L'une des justifications est que le stockage public est une mesure de sauvegarde pour faire face à un risque d'insécurité alimentaire. Or, cette mesure nécessite l'intervention d'un organe public, tel qu'un Etat, alors que le droit international économique prône la libéralisation du marché et la protection de ce dernier contre les forces de l'Etat. A cela s'ajoute de fortes dissonances sur le sujet entre les Etats qui ne peuvent s'accorder sur des mesures communes.

Il n'y a pas non plus d'exception agricole, c'est à dire que si un accord sur l'agriculture existe au sein de l'OMC, et que ce dernier tend à être plus souple sur les modalités d'échanges de biens et services, ce dernier établit un système axé sur le marché. Mathieu DALMAIS comme Laure DUCOS critiquaient ce système qui ne laisserait pas suffisamment de place à la volonté et aux besoins réels des consommateurs.

Si les stocks publics sont admis dans certains cas exceptionnels, les exceptions sont trop restreintes pour y intégrer les nouveaux enjeux d'aujourd'hui. Il faut réunir plusieurs conditions de nature à qualifier un vrai risque d'insécurité alimentaire, rendant ce cas exceptionnel beaucoup trop insuffisant pour parler de véritable prise en compte du stockage au niveau international.

En 2013, un petit pas fut fait en faveur d'une telle mesure à Bali, lors d'une conférence interministérielle de l'OMC. L'objectif est de mettre en place des stocks publics à fin de sécurité alimentaire dans certaines zones de l'Afrique, les plus touchées par des problèmes de sécurité alimentaire. Cependant, cette clause nommée "clause de paix" subit quelques critiques. Certains affirment que "Le compromis obtenu à Bali n'apporte aucune amélioration sur le rééquilibrage des règles de l'OMC sur l'agriculture au profit des pays en développement." Le propos peut cependant se nuancer, car d'autres reconnaissent que "Pourtant, la mise en œuvre de programmes de stocks publics à des fins de sécurité

alimentaire constitue une contribution importante à la réalisation du droit à l'alimentation, adopté dans le cadre des Nations-Unies.”

Cette argumentation a pu être mise en parallèle avec le développement d'Amélie KARRER qui prenait l'exemple de la Suisse et de la Finlande, qui ont bien une politique de stock interne. Mais la position des deux autres intervenants témoigne bien de la difficulté que sous entend une telle mesure. Pour Laure DUCOS, des mesures de stockage public ne devraient s'entendre que si une action publique sous-jacente vient l'encadrer, au risque d'accentuer une concentration des pouvoirs déjà trop présente au sein des acteurs privés. Mathieu DALMAIS est de son côté, contre de telles mesures. Ce dernier avance que pour stocker, il faut surproduire une ressource dans l'objectif de ne pas en manquer plus tard. Si une planification agroécologique était tenue, et que les consommateurs étaient écoutés dans leurs besoins réels, alors de telles mesures de stockage n'auraient pas lieu d'être.

Pour conclure cette table ronde, une autre question a pu donc être soulevée. Il ne s'agit plus de savoir si le stockage est un conflit ou une opportunité, mais est ce que le stockage est réellement nécessaire et quand quel cas le serait-il ? Les avis divergent et la question semblera se régler à tout les niveaux : international, européen, national, et individuel.

CONCLUSION

Dans le cadre des journées interdisciplinaires du développement durable, le sujet soumis pour l'année 2024 a été le suivant : « *Alimentation et changement climatique : rompre avec le discours de la pénurie alimentaire* ».

Nous, étudiants en Master 2 Droit du Marché option agroalimentaire et Master 2 Droit de l'environnement et des transitions écologiques, chargés d'organiser le colloque, avons réussi à recentrer le sujet autour de la question suivante : « *Le stockage : conflit ou opportunité pour la sécurité alimentaire ?* ».

Avant toute chose, nous tenons à souligner que l'organisation d'un colloque n'est pas une chose aisée. En effet, un certain nombre de qualités sont nécessaires pour aboutir à un résultat final attendu : des qualités nécessaires à la fois pour la préparation du colloque en amont, mais également au jour même du colloque.

Pour réussir à faire de ce colloque un succès, notre point fort a été notre sens d'organisation et notre efficacité, notamment à travers nos supports variés de communication (Trello, Onedrive) et nos différents points de réunions entre étudiants et professeurs. Aussi, l'esprit d'équipe a joué un rôle très important, notamment dans la répartition des tâches à effectuer. La patience a été au rendez-vous également, malgré quelques dérives liées aux problèmes survenues de manière spontanée.

L'un des principaux défis auxquels nous avons été confrontés dans le cadre de l'organisation de ce colloque a été le choix des intervenants nécessitant une compréhension approfondie des différentes expertises et des points de vue variés sur le stockage alimentaire. Nous avons dû naviguer à travers une multitude de profils professionnels et académiques, tout en veillant à inclure des profils souvent contradictoires pour enrichir les discussions. De plus, les contraintes de disponibilité des intervenants et les conflits d'agenda ont ajouté une complexité supplémentaire nécessitant des ajustements de dernière minute. Aussi, il a été parfois difficile de concilier les emplois du temps chargés des intervenants avec la date et les horaires du colloque, ce qui a nécessité une gestion minutieuse de la planification et de la logistique.

En outre, la gestion du temps s'est avérée être également un défi complexe que nous avons dû affronter. En effet, la conférence ainsi que la pause café ayant duré un peu plus longtemps que prévu, la table ronde a manqué d'interactivité. Malgré tout, l'ensemble des intervenants ont réussi à prendre la parole et exposer leur point de vue sur le sujet ce qui est un point positif.

En reconnaissant ces difficultés, nous espérons également tirer des leçons qui nous aideront plus tard à être plus efficaces et à aborder les défis complexes dans le cadre de nos futurs projets professionnels.

Quoi qu'il en soit, nous sommes très fiers du colloque organisé qui reflète le résultat de nos efforts réunit et nous tenons, une fois de plus, à remercier chaleureusement tous les intervenants, les professeurs et les participants qui ont contribué à faire de ce colloque un succès.

BIBLIOGRAPHIE

BELLANGER Marie, « Pénurie alimentaire : tour d’horizon des causes et conséquences pour l’année en cours », sur *ONE.org France* [en ligne], publié le 28 juillet 2023, [consulté le 27 janvier 2024]. <https://www.one.org/fr/actualites/penurie-alimentaire-tour-dhorizon-des-causes-et-consequences-pour-lannee-en-cours/>

BERGADAÀ Michelle et URIEN Bertrand, « Le risque alimentaire perçu comme risque vital de consommation. Émergences, adaptation et gestion », *Revue française de gestion*, 32, mars 2006, n° 162, p. 127-144.

BERNHEIM-DESVAUX Sabine, « Consommation collaborative - La consommation collaborative ou participative . - Consommation collaborative portant sur un produit » [en ligne], [consulté le 30 avril 2024]. https://www.lexis360intelligence.fr/revues/Contrats_Concurrence_Consumation/PNO_RCCC/document/PS_KPPE-470487_0KTD?doc_type=doctrine_revue&source=autocompletion

BRICAS Nicolas, « Les limites des systèmes alimentaires industrialisés », in Bricas Nicolas, Conaré Damien et Walser Marie (éd.), *Une écologie de l’alimentation*, [s. l.], éditions Quae, 2021, [consulté le 23 avril 2024]. <https://www.quae-open.com/extract/646>

COMMISSION European, « Facilité essentielle - Concurrences », publié le 13 décembre 2023, [consulté le 23 avril 2024]. <https://www.concurrences.com/fr/dictionnaire/facilite-essentielle>

PEYRISSAC Denis, PIANTE Léa, LONG Benjamin *et al.*, « Sécurité alimentaire : Définition » [en ligne], INRAE, 2019, [consulté le 26 février 2024]. <https://dicoagroecologie.fr/dictionnaire/securite-alimentaire/>

« Sécurité alimentaire et changement climatique », IAEA, publié le 23 mars 2018, [consulté le 30 avril 2024]. <https://www.iaea.org/fr/themes/securite-alimentaire-et-changement-climatique>

« Le Haut-Commissaire présente une « voie vers des solutions » pour les années à venir », sur *OHCHR* [en ligne], [consulté le 22 avril 2024]. <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/02/un-human-rights-chief-lays-out-path-solutions-years-come>

« Publication du 6e rapport de synthèse du GIEC », sur *Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires* [en ligne], [consulté le 22 avril 2024]. <https://www.ecologie.gouv.fr/publication-du-6e-rapport-synthese-du-giec>

« Stockage alimentaire en restauration : les règles », [consulté le 26 février 2024]. <https://walter-learning.com/blog/restauration/haccp/stockage-alimentaire-restauration>

« La sécurité alimentaire : les acteurs », [consulté le 26 février 2024]. <https://quechoisir-montpellier.org/alimentation/603-la-securite-alimentaire-les-acteurs>

« Une crise alimentaire mondiale | World Food Programme », [consulté le 30 avril 2024]. <https://fr.wfp.org/crise-alimentaire-mondiale>

« Alimentation et changement climatique: le lien oublié », [consulté le 30 avril 2024]. <https://grain.org/article/entries/4363-alimentation-et-changement-climatique-le-lien-oublie>

ANNEXES

JOURNÉES INTERDISCIPLINAIRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE STOCKAGE

alimentaire dans l'Union européenne,
conflit ou opportunité pour la
sécurité alimentaire ?

19 MARS 2024 • 14H À 17H30

Entrée libre

Faculté de droit de Nantes • Salle 133 (bât A)

M2 Droit du marché option agroalimentaire
M2 Droit de l'environnement et des
transitions écologiques

 Nantes
Université


DROIT ET
CHANGEMENT SOCIAL

19
mars
2024

Programme

Accueil des participant•e•s 13h45

Introduction par les étudiant•e•s 14h00

ANTICIPER ET GÉRER LES RUPTURES ALIMENTAIRES EN FRANCE ET EN EUROPE, QUELLES STRATÉGIES DE SÉCURISATION DES APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES ? 14h15

Amélie Karrer - Ingénieure d'Études "Résilience Alimentaire" à l'Institut Agro Rennes-Angers et Terralim

LA CONCENTRATION DES POUVOIRS AU SEIN DES MARCHÉS, FACTEUR D'ÉVOLUTION DES PRIX DE L'ALIMENTATION ? 14h45

Laure Ducos - Experte des enjeux environnementaux en agriculture et alimentation

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUELLE PLANIFICATION AGROÉCOLOGIQUE ? 15h15

Mathieu Dalmais - Agronome à l'initiative du collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation

Pause café 16h15

Table ronde : Quelles stratégies adopter pour lutter contre la pénurie alimentaire ? 16h45

- LE STOCKAGE COORDONNÉ DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALE INTERDÉPENDANTE

Sabrina Robert - Professeure de droit international économique à la Faculté de droit de Nantes

Mot de clôture 17h30



ORGANISATEUR • ICE • S

Étudiant • e • s

Master 2 Droit du marché Option agroalimentaire :

- Léna Huet
- Charlotte Guilhem
- Kevin Vanh
- Alvina Arshakyan

Master 2 Droit de l'environnement et de la transition écologique :

- Inès Carter
- Louise Gelgon-Dufils

Encadrantes

- Marine Friant-Perrot, Responsable du Master 2 Droit du Marché option agroalimentaire de Nantes Université
- Gaëlle Mourier-Bouchon, Responsable de la mission pour la transition écologique de Nantes Université

ACCÈS

Accès à la Faculté de droit

Chemin de la Censive du Tertre

BP 81307 44313 Nantes Cedex 3

Tél. +33 (0)2 40 14 17 17

En transport en commun

Tramway ligne 2, arrêt Facultés

Bus lignes E5, 20 ou 80, arrêt Fac de Droit

Bus ligne 26 arrêt Petit-Port

Bus ligne 75 arrêt Facultés

En voiture

Universités - Sortie périphérique n°39 Porte de La Chapelle

Parking : Faculté de Droit / bâtiment Petit port



TOUT SAVOIR SUR LA PÉNURIE ALIMENTAIRE :

Une pénurie alimentaire est une situation dans laquelle l'approvisionnement alimentaire dans une région délimitée n'apporte pas l'énergie et les nutriments dont a besoin la population de cette région (1). Les pénuries alimentaires sont souvent assimilées à un problème de production mais des contraintes relatives aux importations et au stockage peuvent aussi en être la cause ou y contribuer. La sécurité alimentaire, repose, par ailleurs, sur la disponibilité de la nourriture, l'accès à l'alimentation, l'utilisation des denrées de manière stable (2).



QUEL EST LE RISQUE DE PÉNURIE ALIMENTAIRE AUJOURD'HUI ?

En 2023, plus de 783 millions de personnes souffrent de faim chronique et 333 millions de personnes seraient confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire (3).

La crise climatique est l'une des principales causes de la forte augmentation de la faim dans le monde. Selon le GIEC, la productivité de la production alimentaire a diminué de 21% en raison du "réchauffement climatique, des précipitations extrêmes et de la dégradation de la santé des sols"(4).

DANS CE CONTEXTE DIFFICILE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, QUEL RÔLE LE STOCKAGE PEUT-IL JOUER ?

Le stockage est l'opération qui consiste à entreposer, pour une période donnée, des produits agricoles suivant des normes et des règles qui permettent leur bonne conservation.

STOCKAGE EN EUROPE : QUELLES DIFFICULTÉS ?

En Europe, la question de l'acquisition, de la détention et de la gestion de stocks publics, à des fins de sécurité alimentaire abordée comme une solution d'anticipation face aux crises climatiques, divise les membres de l'Union. Au-delà des problèmes de conformité vis-à-vis des accords multilatéraux, il s'agira d'aborder sur le fond le sujet de la légitimité des stocks de réserve (5).

En effet, à qui profite la faim ? Sur les marchés financiers, "à un peu tout le monde"(6). Acteurs financiers, banques, fonds d'investissements, entreprises de l'agro-alimentaire tirent ainsi profit de la fragilisation du marché et de la crainte de pénurie.

QUEL EST DONC LE RÔLE DE CETTE CONCENTRATION DES POUVOIRS DANS L'ÉVOLUTION DES PRIX DE L'ALIMENTATION ?

Les dix plus gros fonds d'investissements présents sur les marchés financiers des céréales ont réalisé près de 1,8 milliards d'euros de profit au premier trimestre 2022 (7). Les ONG exigent alors des pouvoirs publics une intervention sur les opérations financières concernant les produits alimentaires, soutenues en ce sens par António Guterres, secrétaire général de l'ONU qui appelle à un "changement systémique"(8) -.



DANS CE CONTEXTE, QUELLES STRATÉGIES ADOPTER POUR LUTTER CONTRE LES PÉNURIES ALIMENTAIRES ?



LE STOCKAGE, vecteur de sécurité alimentaire ?

(1) Site Web de l'Université des Nations Unies

(2) Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Directives relatives aux systèmes nationaux d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité : généralités et principes, 25ème session, Rome, 2 - 5 juin 1998

(3) Programme Alimentaire Mondial, 2023 : Une nouvelle année de risques extrêmes pour ceux qui luttent pour nourrir leur famille

(4) IPCC, 2023: Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change

(5) Bernard Valluis, Sécurité alimentaire : pour des stocks de réserve, Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde, 3 mai 2022

(6) Selon Pierre Duclos rapporté par Aude Cazorla, Manger coûte cher à cause des spéculateurs, Reporterre, 13 juin 2023

(7) Terre Solidaire, Foodwatch, Inflation : quand les spéculateurs profitent de la crise alimentaire, 13 juin 2023

(8) Introduction d'António Guterres, secrétaire général de l'ONU, Septième rapport mondial sur les crises alimentaires, 2023